

Imposition des entreprises

RFFA: le PS accepte le compromis fiscal

Les socialistes restent opposés au projet fédéral RFFA, mais une assemblée a choisi de soutenir un accord sur son dispositif cantonal

Éric Budry
@BudryEric

C'est un vote décisif pour le volet genevois de la réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS (RFFA). Jeudi soir, une assemblée du Parti socialiste a pris position en faveur du projet de dispositif négocié d'apurement en Commission fiscale du Grand Conseil. Les débats ont toutefois été houleux et interminables. Ils se sont soldés par un vote relativement serré: 52 voix pour contre 36 oppositions.

Ce sont les modifications obtenues en Commission fiscale par les députés socialistes, particulièrement un taux d'imposition légèrement relevé qui limite les pertes et des mesures sociales compensatoires, qui ont poussé le PS à faire «le sacrifice» d'accepter le compromis négocié avec la droite. Mais pour de nombreux militants, ce n'était pas suffisant et c'était trop risqué. Vendredi, la Jeunesse socialiste s'offusquait du reste de «cette compromission».

Un accord inespéré
Longtemps inatteignable (la table ronde sur RIE III avait abouti à un fiasco), un large soutien à cette réforme était devenu un peu plus tangible le 11 décembre 2018. Ce jour-là, la Commission fiscale avait approuvé un projet par 12 oui contre 1 non d'Ensemble à Gauche et 2 abstentions écologistes.

Ce solide appui a été rendu possible notamment par une élévation du taux d'imposition de 13,79 à 13,99% (projet du Conseil d'État). Grâce à cela, les pertes fiscales pour le Canton passaient de 350 millions à 186 millions, et de 85 millions à 46 millions pour les communes.

D'autres éléments font partie



Le projet présenté le 17 octobre 2018 par Nathalie Fontanet (au centre) a été remanié en Commission fiscale du Grand Conseil. LAURENT GUIRAUD

de cet accord, qui adoucit quelque peu le projet initial présenté par la conseillère d'État Nathalie Fontanet. Par exemple une augmentation de 10% de l'imposition des dividendes ou encore une levée du frein au déficit sur huit ans (au lieu de cinq ans), avec un plafond dégressif.

Enfin, le projet négocié prévoit en guise de «mesures compensatoires» une augmentation des subsides d'assurance-maladie à hauteur de 186 millions (en fait un contre-projet à l'initiative de gauche plafonnant les primes à 10% du revenu au maximum) et une aide accrue en matière de petite enfance de 18 millions.

Thierry Apothéloz au front
Jeudi soir, les conseillers d'État Annie Emery-Torracinta et Thierry Apothéloz ont plaidé pour le oui. «Nous avons la possibilité de verser 186 millions de subsides d'assurance maladie en plus aux Genevois, a martelé ce dernier. Ça, c'est du concret. Si on se perd dans l'idéologie, on sera inaudible.» Le conseiller national Carlo Sommaruga demandait également aux camarades d'accepter l'ac-

cord «car il ne sera pas possible d'obtenir mieux».

Du côté des opposants, la conseillère administrative d'Onex Carole-Anne Kast estime ne pas avoir les garanties «pour se compromettre. Pour la simple raison que la droite parlementaire n'a pas besoin de nos voix pour faire passer son projet.» Le député Christian Dandrès juge que la droite doit encore faire un effort si elle veut l'appui du PS: «Nous pouvons obtenir davantage, car le PLR a besoin d'un front large pour affronter la votation populaire.»

L'assemblée était manifestement très divisée et l'a largement exprimé, démontrant s'il était besoin qu'accepter une diminution de la fiscalité n'est vraiment pas dans les gènes du PS. Toutefois, après plus de trois heures d'explications et d'échanges musclés, les pragmatiques l'ont emporté et l'accord passé a été validé. À noter que les Verts ne définirent leur position

que la semaine prochaine lors du caucus de la députation. Quant à Ensemble à Gauche, la formation reste totalement opposée à la réforme, tout comme les syndicats.

Au programme du 25 janvier
La clarification sur le positionnement socialiste intervient une semaine avant le débat en plénière du Grand Conseil sur la réforme. Il devrait en effet se dérouler vendredi 25 janvier si l'urgence demandée par le Conseil d'État est acceptée. La raison de cet empressement tient à la volonté exprimée par le gouvernement de faire coïncider la votation populaire sur le projet fédéral avec celle sur le volet genevois. Or, le scrutin a été fixé le 19 mai par Berne.

Un article du projet prévoit un référendum obligatoire. Même s'il devait être refusé par le parlement, il suffirait de 500 signatures pour faire aboutir le référendum facilité propre aux objets fiscaux.

PUBLICITÉ

Publireportage

Une banque cool/ et utile, pour les particuliers et les entreprises genevoises

Depuis sa création en 1816, la BCGE s'affirme non seulement comme le partenaire stratégique de près de la moitié des Genevois, mais aussi comme une force motrice de l'économie régionale. Un rôle et une responsabilité sociale qui se matérialisent par la solidité de ses compétences et la densité de son réseau.

Un leader bancaire suisse

Premier financier de l'économie genevoise, la Banque Cantonale de Genève affirme progressivement son leadership au plan national auprès des particuliers et des entrepreneurs, de la micro-entreprise locale à la multinationale. Siégeant au cœur d'un centre financier d'envergure, elle est la seule banque véritablement universelle disposant d'un centre de décision à Genève. Cotée en bourse, elle se révèle comme une adresse de dépôt rentable et sûre. Forte de 800 collaborateurs, de 21 agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30, dont 3 le samedi matin (Servette, Chêne et Carouge), la BCGE propose des prestations très étendues, des services bancaires classiques aux opérations plus complexes de private banking, de prévoyance et de financements.

Une constante: l'innovation

Connectée, la Banque Cantonale de Genève facilite la communication multicanale et mobile avec ses publics grâce à ses plateformes de services online sécurisées, sans oublier son programme Avantage service qui récompense la fidélité de ses clients en leur permettant de cumuler jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires sur leur épargne.

Un partenaire accueillant

Pour répondre avec efficacité aux différentes attentes et besoins, la BCGE sait aussi se rendre disponible concrètement, à travers notamment ses espaces ouverts 24h/24 et ses 125 automates en libre-accès. Membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses,



la BCGE offre à l'ensemble de sa clientèle la gratuité des retraits aux bancomats de toutes les banques cantonales, soit le plus grand réseau de distributeurs automatiques du pays avec 1'600 appareils. Dans ses agences couvrant l'ensemble du canton de Genève, elle propose un accueil personnalisé à quiconque franchit sa porte. Dans un cadre chaleureux et convivial, ou plus confidentiel si nécessaire, chaque client est assuré de recevoir des conseils avisés. Tant l'expérience du terrain que les compétences techniques des experts de la BCGE englobent près de 35 métiers du monde de la finance. Si vous avez besoin d'en savoir plus sur les financements hypothécaires, l'acquisition et la trans-

mission d'entreprises, la prévoyance ou d'autres prestations bancaires ultra-ciblées, vous savez à qui vous adresser. Tout près de votre lieu de domicile ou de travail, en français, allemand ou anglais!

Plus d'informations?

058 211 21 00
(☎ du lun. au ven. de 7h30 à 19h30
et sam. de 9h00 à 16h00)

info@bcge.ch

Rejoignez-nous sur bcge.ch



Aux côtés de tous les Genevois

La Ville va mieux guider les piétons et les cyclistes

Les panneaux devraient spécifier quand un cul-de-sac pour les voitures n'est pas un à pied ou à vélo

Une impasse peut cacher un passage. Cet adage imaginaire illustre la démarche dans laquelle s'est lancée la Ville de Genève. Elle vient de soumettre à l'enquête publique, le 11 janvier, une modification de la signalisation concernant 39 rues, chemins, allées ou autres tronçons routiers. Ces voies sont des impasses pour le trafic motorisé, mais elles peuvent mener à bon port un piéton, voire un cycliste. La Ville veut que ces exceptions soient apparentes sur la signalisation.

«Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la promotion et de l'information des itinéraires pour la mobilité douce», indique la Commune en annonçant la mise à l'enquête. Toutes les rues concernées par cette publication sont situées sur la Rive droite, pour des raisons liées à l'organisation de l'Administration cantonale, explique le Département municipal des constructions. D'autres en-

quêtes seront donc nécessaires pour les voies situées entre Arve-et-Lac et celles de la rive gauche de l'Arve.

Genève exploite ainsi un nouveau panneau que la Confédération a introduit en 2016. Le traditionnel symbole de l'impasse y est surmonté par un trait fin flanqué d'un piéton ou d'un vélo stylisés. La Ville ne fait pas œuvre de pionnière dans le canton. Avant elle, Vernier a notamment signalisé ses impasses franchissables en 2017 déjà. Une façon peu onéreuse d'augmenter l'information dispensée par la signalisation, puisque les panneaux existants peuvent être ajustés par la simple pose d'un autocollant.

Avant que le Conseil fédéral n'ait inclus le nouveau symbole dans l'ordonnance sur la signalisation routière, il a été testé dans trois localités allemandes. On y a découvert que 20% seulement des impasses étaient imperméables à la mobilité douce. Des issues pédestres existaient dans 55% des cas et, dans un quart d'exemples supplémentaires, les vélos pouvaient aussi passer. **Marc Moulin**
@marc_moulin